

Département
du Nord

VILLE DE CYSOING

Arrondissement
de LILLE

Délibération du Conseil Municipal Du 26 octobre 2022

Ville de
CYSOING
Nomenclature

7.5



2022/075

L'an deux mille vingt-deux le 26 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la ville de CYSOING, s'est réuni suite à la convocation en date du 18 octobre 2022 laquelle convocation a été affichée et publiée, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Étaient présent(e)s : DUMORTIER Benjamin, DUBOIS Marion, BOILEAU Pascal, COURBEZ Nadia, ENNIQUE Renaud, BOGAERD Eric (à partir de 20 heures), THOREL Mireille, MINET Frédéric, DESMARESCAUX Martine, LESY Denis, CARPENTIER Guy, PRZEPIORKA Anne-Marie, ROBIL Raphael, VIAU Gaelle, LEPERS Isabelle, LUCHIER Catherine, FIQUET Alain, LEFEBVRE Ludovic, JANVIER Dominique

Étaient absent(e)s excusé(e)s représenté(e)s : CASTEL Sylvie (pouvoir LUCHIER Catherine), BOGAERD Eric (pouvoir ROBIL Raphaël jusqu'à 20 heures), MINET Denise (pouvoir Pascal BOILEAU), DEVILDER Marin (pouvoir DUMORTIER Benjamin), FREMAUX Céline (pouvoir DUBOIS Marion), CORNE Adeline (pouvoir VIAU Gaelle), SILVESTRI Antoine (pouvoir LESY Denis), POUILLART Laurent (pouvoir ENNIQUE Renaud), LEQUIEN Valéry (pouvoir LEQUIEN Ludovic),

Point 9 : C C P C : fonds de concours : Parc du Château

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du Parc du Château défini par la municipalité avec le concours du cabinet Philippe Thomas de Lille, projet validé par le ministère en charge de la protection des sites en considération de sa localisation dans le périmètre de protection de la bataille de Bouvines, .

Compte tenu des adaptations intervenues (augmentation du périmètre, intégration de la réfection du mur) le coût des travaux arrêté au stade de l'A P D s'élève à 1 181 560.25€ HT.

Considérant l'importance de ce montant et l'absence de subvention obtenue jusqu'alors sur ce projet, Monsieur le Maire envisage ; compte tenu de la mise en place de fonds de concours à la Communauté de Communes Pévèle Carembault, de solliciter ce fonds qui s'élève pour la commune de Cysoing à 129 043€ pour le financement partiel de cette opération.

Le considérant, il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour l'octroi de ce fonds et de l'autoriser à signer tous les actes à cet effet.

Vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire,
Signé le 28/10/2022

le Secrétaire
signé le 28/10/2022

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans les

Envoyé en préfecture le 28/10/2022

Reçu en préfecture le 28/10/2022

Publié le

SLOW

ID : 059-215901687-20221026-2022_075-DE

deux mois qui suivent la transmission au représentant de l'Etat et de sa publication